

Octobre 2025

INFO TRAVAUX

SANTERRE HAUTE-SOMME

#LECANALAVANCE

TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE DÉBOISEMENT

De quoi s'agit-il ?

Le long du tracé du Canal Seine-Nord Europe, les libérations d'emprises se poursuivent afin de préparer le terrain à l'installation des futurs chantiers. Selon les secteurs, les équipes procèdent au dévoiement des réseaux (électricité, gaz, fibre optique, etc.), à la démolition de bâtiments et à des opérations de débroussaillage et de déboisement. Dans l'Est de la Somme, les travaux de déboisement démarrent.

Où et quand se passent les travaux ?

Les travaux ont lieu le long du tracé du Canal entre Saint-Christ-Briost et Ercheu. Ils se dérouleront de novembre 2025 à mars 2026*. Ils ont lieu aux jours et heures ouvrables de la semaine et sont sans incidences notables sur le quotidien des riverains.

**Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.*

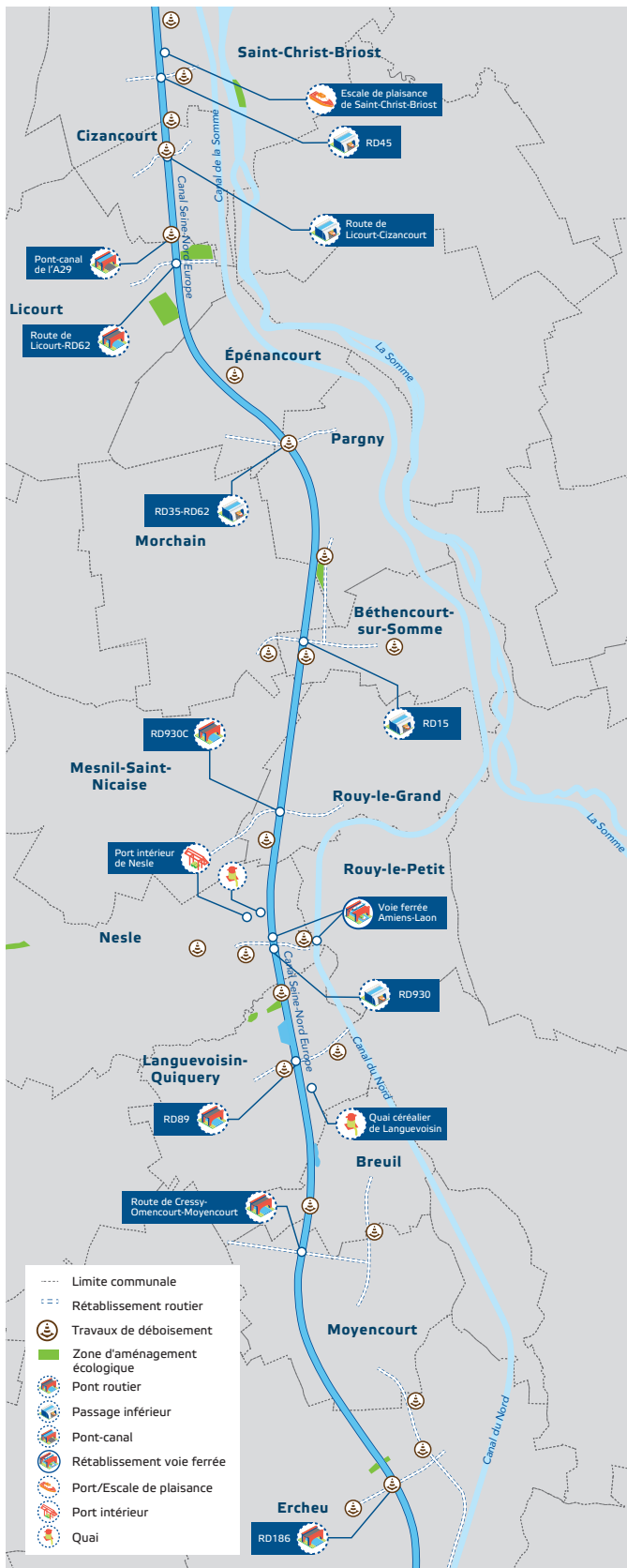
Comment se déroulent les opérations ?

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale obtenu en août 2024, les déboisements sont organisés hors période de nidification et d'enjeu écologique. Ils sont accompagnés de mesures environnementales établies dans le cadre de la démarche environnementale « Éviter, Réduire, Compenser », dite « ERC », qui consiste à éviter les impacts sur la faune et la flore et, s'ils ne peuvent être évités, à les réduire ou les compenser.

Dans ce cadre, les arbres à cavités, potentiels refuges d'espèces protégées, sont d'abord repérés et marqués ; les abattages, réalisés de façon douce, sont cantonnés aux mois de septembre et d'octobre après l'installation préalable de gîtes à chiroptères offrant des habitats de substitution.

À l'issue des travaux, le bois issu de ces déboisements est valorisé dans la filière bois énergie. En outre, l'entreprise titulaire de ce marché de travaux travaille en collaboration avec la chaufferie KOGEBAN située à Nesle, soit à une courte distance des zones de travaux.

Carte des zones d'intervention



Partenaires financiers



Le saviez-vous ?

En parallèle des travaux de déboisement, la démarche environnementale conduite par la Société du Canal Seine-Nord Europe se traduit déjà sur le terrain avec les premiers aménagements écologiques qui démarrent cet automne dans les sites suivants :

+ **La vallée de l'Omignon**, 16,9 hectares répartis entre Ennemain, Saint-Christ-Briost et Villers-Carbonnel.

+ **La vallée de la Somme**, 85,3 hectares, principalement à Cléry-sur-Somme mais aussi en partie sur les communes de Biaches et Péronne.

Les aménagements écologiques commenceront dès septembre 2026 pour le site suivant :

+ **La vallée de l'Ingon**, 16,4 hectares à aménager à Herly, Curchy et Nesle ; 2,9 hectares à Languevoisin-Quiquery, dans l'emprise du Canal proprement dit, feront l'objet de travaux coordonnés avec ceux du Canal.

Ces sites font l'objet d'opérations et aménagements visant à restaurer les habitats naturels et à renforcer la biodiversité locale.

**UN CHANTIER EST
UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION
D'Y PÉNÉTRER**



**Les chantiers du
Canal Seine-Nord
Europe ne sont pas
des terrains de jeu !**

- **Circulation de camions et d'engins** de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de **machines et de matériels dangereux**
- **Chutes possibles** (trous, objets au sol...)
- **Autres dangers possibles** (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautessomme@scsne.fr

**RESTONS
CONNECTÉS**

santerre.hautessomme@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr

